
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

30 JANVIER > 12 FEVRIER 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(2 articles)



jeudi 1^{er} février 2024

Les ados ont des idées (197 mots)

Tous les jeudis, les animateurs ados donnent rendez-vous aux jeunes du village à la maison des associations. Ils sont plusi...

Page 6



vendredi 2 février 2024

Une nouvelle piste cyclable entre Moselle et Madon et Nancy-Brabois (344 mots)

Lors du dernier conseil communautaire de Moselle et Madon, dans une initiative ambitieuse pour promouvoir la mobilité durab...

Page 7

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(13 articles)



mardi 30 janvier 2024

Circulation, travaux autour du groupe scolaire... Les points du dernier conseil municipal (320 mots)

Le conseil municipal s'est réuni et a voté à l'unanimité les divers ordres du jour. Les demandes de subvent...

Page 9



jeudi 1^{er} février 2024

La sécurisation, l'écologie et les jeunes pour 2024 (284 mots)

Lors de la cérémonie des vœux aux habitants, Jean-Marc Dupon a résumé les réalisations de 2023 et exposé les projets et réa...

Page 10



vendredi 2 février 2024

« Nous continuerons à soutenir les initiatives éducatives, culturelles et sportives » (262 mots)

La cérémonie des vœux, en présence de 150 personnes, a été l'occasion pour le maire de mettre à l'honneur trois héros vinci...

Page 11



vendredi 2 février 2024

Subvention et conventions au menu du conseil (88 mots)

Le conseil sollicite une subvention auprès de l'agence de l'eau pour la réfection de la place de Gaulle, une partie des tra...

Page 12



samedi 3 février 2024

Projet d'activité de maraîchage sur le site du Rondeau (430 mots)

Lors du dernier conseil municipal, 6 délibérations ont été validées. ► Parmi celles-ci, le site du Rondeau, situé sur la ...

Page 13



samedi 3 février 2024

2024, année de gros projets (255 mots)

Devant un auditoire nombreux et varié (160 administrés, une dizaine de maires et élus de la Com'Com, le député Dominique Po...

Page 14



dimanche 4 février 2024

Richardménil : Xavier Bousset fier de sa petite commune qui a tout d'une grande (872 mots)

La bâtisse aux allures de pavillon est plantée le long de la route départementale - dont les abords sont en cours d'aménagement...

Page 15



lundi 5 février 2024

Investissements et demandes de subventions au conseil

(257 mots)

Lors du premier conseil de l'année, une dizaine de délibérations ont été votées à l'unanimité. Les priorités restent budgét...

Page 17



lundi 5 février 2024
11:00

Meurthe-et-Moselle. À Frolois, au sud de Nancy, le foyer rural poursuit son engagement pour un village en transition (227 mots)

À Frolois, au sud de Nancy, le foyer rural poursuit son engagement pour un village en transition. Après les plantations de haies, bou...

Page 18



lundi 5 février 2024

Veiller à la bonne cohabitation entre pêcheurs et promeneurs

(377 mots)

Parmi les sujets au menu du conseil, le projet municipal de sécuriser l'entrée de Chaligny, au niveau du carrefour route de...

Page 19



mercredi 7 février 2024

Quand la bière joue la carte environnementale (599 mots)

Il avoue lui-même qu'il y a six ou sept ans, il ne buvait pas de bière... Mais Guillaume Simon s'est mis à apprécier cette bo...

Page 20



samedi 10 février 2024

Bibliothèque : les enfants découvrent des histoires à l'heure du conte (121 mots)

Le groupe d'enfants venu assister à l'heure du conte à la bibliothèque locale est resté très attentif durant la lecture. Le...

Page 21



lundi 12 février 2024

Un atelier pour réaliser des pièges à frelons asiatiques va avoir lieu (384 mots)

À l'initiative du maire de Maron et d'un groupe d'apiculteurs de la commune, la lutte contre le frelon asiatique s'intensif...

Page 22

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



jeudi 8 février 2024

Le parc industriel Moselle Rive Gauche a poussé sur une ancienne friche (320 mots)

« Ce sont des anciennes friches industrielles qui retournent à l'industriel » Au bout du fil, Cyril Jolliot, le responsable...

Page 24

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Les ados ont des idées

Tous les jeudis, les animateurs ados donnent rendez-vous aux jeunes du village à la maison des associations. Ils sont plusieurs à s'y retrouver régulièrement, encadrés par Quentin et Mathieu, 2 des animateurs jeunesse en réseau de la CCMM. Comme l'explique Quentin, les jeunes d'ados en réseau ont plein d'idées, et pour pouvoir réaliser celle qui leur tenait à cœur, avec le soutien de leurs animateurs, une association a été créée : « Geek industrie ». Une convention devrait conclure leur démarche.

Dans leurs souhaits, ces 7 ados venus de différents villages du réseau, passionnés de pop culture, ont déjà fixé la date de leur projet. Ce sera le 1er juin avec l'organisation d'un salon intitulé « Geekopolis », où ils aimeraient accueillir des stands présentant différentes formes d'expressions artistiques. Avec cette association, qui reste ouverte aux ados qui souhaiteraient les rejoindre, ces 7 jeunes ont d'autres projets en tête. Les animateurs jeunesse préparent aussi les activités des prochaines vacances. La première semaine sera

consacrée aux activités par journée. La deuxième, ils accompagneront une trentaine d'ados dans le Jura. Ski, raquettes, sortie avec chiens de traîneau sont au programme. ■



Des jeux pour animer le groupe.



Une nouvelle piste cyclable entre Moselle et Madon et Nancy-Brabois

Lors du dernier conseil communautaire de Moselle et Madon, les élus ont approuvé la construction d'une nouvelle piste cyclable de 5,5 km entre la gare de Neuves-Maisons et le CHRU de Nancy-Brabois.

Lors du dernier conseil communautaire de Moselle et Madon, dans une initiative ambitieuse pour promouvoir la mobilité durable, les élus ont franchi une étape majeure en approuvant la construction d'une nouvelle piste cyclable de 5,5 km reliant la gare de Neuves-Maisons au CHRU de Nancy-Brabois. Cette décision, marque un jalon important dans le schéma des liaisons cyclables qui prévoit de relier les 19 communes du territoire aux zones voisines.

Le nouveau parcours connectera des points clés et promet aussi de transformer l'expérience des cyclistes et des piétons. En effet, le tracé, passant par le pittoresque « chemin du Coucou » ou la rue des Castors, offrira une expérience à la fois sûre et agréable. En raison de la topographie difficile la D974 sera réduite de trois

voies à deux, augmentant ainsi la sécurité des usagers de la route.

Aide reconduite pour l'acquisition de vélos

La traversée sous l'autoroute A33 a trouvé sa solution. Un terre-plein central isolé par des glissières en béton armé garantira la sécurité des cyclistes et des piétons. Il améliorera considérablement les connexions vers différents modes de transports urbains. Le projet, d'un coût estimé à 1,3 million d'euros, bénéficie déjà d'un soutien financier de l'État et du département, avec des subventions couvrant plus de 62 % des coûts.

En parallèle, Moselle et Madon reconduit de son aide à l'acquisition de vélos pour 2024-2026. Après le succès du programme initial qui a vu la distributions d'environ 40 000 euros

par an à 457 bénéficiaires, cette initiative témoigne de la volonté de promouvoir des modes de transport plus écologiques.

De plus, les travaux sur la liaison cyclable entre Maron et la gare de Neuves-Maisons sont désormais en bonne voie pour une finalisation au printemps. ■



Les élus communautaires sont attentifs aux projets en faveur de la mobilité douce. Photo d'illustration Lionel Vadam



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

Circulation, travaux autour du groupe scolaire... Les points du dernier conseil municipal

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus sont revenus sur plusieurs points, tous votés à l'unanimité. Au programme, il était question de travaux en forêt et de travaux de voirie. De gros changements devraient avoir lieu dans et autour du groupe scolaire.

Le conseil municipal s'est réuni et a voté à l'unanimité les divers ordres du jour.

Les demandes de subventions ont été faites et un important programme de travaux réalisables, si celles-ci sont accordées, a été mis en place.

Pour 2024, en forêt, les travaux concerneront les parcelles 15 à 17, situées côté Germiny. Si les subventions ne sont pas obtenues, seules les parcelles 15 et 16 seront concernées.

Du côté de la voirie, c'est le réaménagement du circuit des ordures ménagères, du parking et de l'accès du point d'apport volontaire avec aménagement des composteurs collectifs qui est envisagé.

Des économies et de l'écologie au

sein du groupe scolaire sont au programme. Sont prévus le renforcement de l'isolation des classes, le changement du chauffage avec la mise en place d'une pompe à chaleur, la pose de panneaux photovoltaïques (en lien avec la CCMM) et le réaménagement de la cour avec création d'un jardin éducatif.

Suite aux différents entretiens avec les villageois, et après l'étude des remarques, il est urgent de sécuriser la circulation du centre du village et l'approche de l'école pour les piétons et les jeunes cyclistes. Zone à vitesse limitée et cheminement pour piétons seront balisés.

Administrativement, les votes portaient sur l'avenant à la convention « mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau, la voirie et

l'aménagement » et sur la souscription au « contrat mutualisé garantie maintien de salaire », la commune opte pour la garantie 1 (risque incapacité temporaire de travail) pour tous ses agents de la fonction publique. ■



Des aménagements sécuriseront les abords de l'école. Illustration J.-N. Portmann



La sécurisation, l'écologie et les jeunes pour 2024

Questions à Jean-Marc Dupon, maire de Viterne

Lors de la cérémonie des vœux aux habitants, Jean-Marc Dupon a résumé les réalisations de 2023 et exposé les projets et réalisations pour 2024.

2023 représente quoi pour vous ?

« Des projets ont vu le jour, la réalisation de la liaison entre l'Agence Postale et le Secrétariat, des travaux en salle du conseil. L'installation de 2 jeux pour le petit parc et ayant les subventions, un City Stade remplacera les anciennes installations datant des années 90 au petit terrain aux beaux jours et 14 foyers sont venus vivre au village. »

Le premier CMJ s'est fini, un second est installé, l'aventure se poursuit ?

« Je tiens à saluer la première maire Melle Neels Clémence qui s'est très appliquée et a dynamisé son équipe qui l'a tout de suite reconnue et suivie. Le deuxième CMJ vient d'être élu, certains jeunes ont été réélus comme la nouvelle maire Laurine Misler. Cette équipe est très organisée et travaille en dehors de CM. »

Des projets, des réalisations pour 2024 ?

« La création de la Maison des Assistantes Maternelles qui avec les subventions de la CAF devrait ouvrir en septembre. La rénovation de la mairie se poursuit. La mise aux normes de la numérotation des rues et l'aménagement du centre du village pour la sécurité de tous. L'école a déjà 20

ans, des travaux sont prévus l'isolation, la mise en place d'une pompe à chaleur, un projet de jardin éducatif, et en collaboration avec la CCMM la pose de panneaux photovoltaïques, l'installation d'un site de compostage collectif au point d'apport volontaire à l'entrée du village avec un réaménagement de cet endroit. » ■



« Nous continuerons à soutenir les initiatives éducatives, culturelles et sportives »

Yannick Hellak, maire de Pont-Saint-Vincent

La cérémonie des vœux, en présence de 150 personnes, a été l'occasion pour le maire de mettre à l'honneur trois héros vincipontains, Pierre, Karim et Anthony pour leur acte de bravoure en 2023, ainsi que René pour son embellissement des espaces verts de la commune.

Que reprenez-vous de l'année 2023 pour votre commune ?

Les ajustements budgétaires, les réformes administratives et les contraintes réglementaires sont autant de défis que nous avons dû relever avec pragmatisme et créativité. Pour autant, 2023 a été une année pleine de vie à Pont-Saint-Vincent, après quelques années difficiles sur le plan sanitaire, grâce à une vingtaine d'animations proposées par nos partenaires associatifs.

Quels sont vos projets pour 2024 ?

Grâce au dispositif « Petites Villes de Demain », deux études devraient être lancées : une pour la requalification du centre-ville et une autre pour le réaménagement de l'Espace Chefson. De plus, une étude de 80 000 €, financée en partie par la Drac et la Région, concernant l'église, devrait également démarrer.

Quels souhaits formulez-vous en ce début d'année ?

Préparer l'avenir, c'est se projeter dans 10, 20 ou 30 ans en engageant des travaux ou des projets qui rendront la ville encore plus agréable à vivre. C'est aussi se tourner vers la jeunesse. Cette année, nous allons continuer à soutenir les initiatives éducatives, culturelles et sportives.

Nous allons travailler de concert avec les écoles, les associations et tous les acteurs locaux pour offrir à nos jeunes et moins jeunes des perspectives enrichissantes et constructives. ■



Subvention et conventions au menu du conseil

Le conseil sollicite une subvention auprès de l'agence de l'eau pour la réfection de la place de Gaulle, une partie des travaux étant éligible à une aide.

Le maire est autorisé à signer l'avenant à la convention avec la MMD (Meurthe-et-Moselle développement) avenant qui, à partir de 2025, va annualiser la cotisation.

Le premier magistrat est également autorisé à signer une convention de gestion du domaine routier avec le département pour la rue de Nancy (remplacer bordures, places de stationnement...). ■



Projet d'activité de maraîchage sur le site du Rondeau

Lors du dernier conseil municipal, 6 délibérations ont été validées. ► Parmi celles-ci, le site du Rondeau, situé sur la commune, constitué de 135 parcelles, fait l'objet du projet d'aménagement depuis plusieurs années en vue d'y développer une activité de maraîchage. Suite à la convention signée avec la CCMM, le conseil municipal approuve la cession des parcelles suite à la procédure d'acquisition des biens vacants sans maître pour un montant de 1€ hors droits et taxes et approuve le remboursement à la commune de l'ensemble des frais inhérents, soit les frais de publicité dans L'Est Républicain pour un montant de 179,52€ et les frais de contribution de Sécurité Immobilière pour un montant de 345€.

► Demande de subventions pour l'achat d'ampoules LED (estimé à 13 000€ HT) dans le cadre de la transition énergétique : le conseil municipal sollicite le concours financier de l'Etat au titre du Fonds Vert et de la Dotation d'Équipement des Terri-

toires Ruraux (DETR)

► Subventions travaux Sylv'acctes : dans le cadre du programme de travaux ONF 2024, le conseil municipal accepte le montage du dossier de demande de subventions pour un montant de 550€ HT et la réalisation des travaux d'un montant de 4 950€ HT sous condition de l'octroi de la subvention Sylv'acctes.

► Création d'un emploi non permanent à temps complet d'adjoint d'animation : compte tenu du manque de personnel pour le bon fonctionnement du service périscolaire, le conseil municipal valide la proposition.

► Création de 6 emplois non permanents et recrutement de 6 postes CEE (Contrat d'Engagement Éducatif) pour les fonctions d'animateur à temps complet : le conseil municipal accepte la proposition pour chaque période de vacances scolaires et pour chaque chantier jeunes en 2024.

► Avenant n° 1 à la convention d'accueil au restaurant scolaire du LPR La Tournelle : le conseil municipal approuve cet avenant.

Lors du conseil municipal du 24 janvier, 6 délibérations ont été validées. Parmi celles-ci, le site du Rondeau, situé sur la commune, constitué de 135 parcelles, fait l'objet du projet d'aménagement depuis plusieurs années en vue d'y développer une activité de maraîchage. Suite à la convention signée avec la CCMM, le conseil municipal approuve la cession des parcelles suite à la procédure d'acquisition des biens vacants sans maître pour un montant de 1€ hors droits et taxes et approuve le remboursement à la commune de l'ensemble des frais inhérents, soit les frais de publicité dans L'Est Républicain pour un montant de 179,52€ et les frais de contribution de Sécurité Immobilière pour un montant de 345€. ■



2024, année de gros projets

Questions à Cédric Schwaederle, maire

Devant un auditoire nombreux et varié (160 administrés, une dizaine de maires et élus de la Com'Com, le député Dominique Potier et la vice-présidente du Conseil départemental Audrey Bardot pour ne citer qu'eux), l'équipe municipale a présenté ses vœux pour la nouvelle année par l'intermédiaire du maire Cédric Schwaederle.

2023 a été intense en projets ?

Oui, c'est le moins que l'on puisse dire ! Entre les nouveaux équipements de la zone de loisirs, la création du club ado ou le début des travaux pour le nouveau pont des turbines, la commune n'a pas eu le temps de s'ennuyer.

Justement, où en sont les travaux sur la Moselle ?

Le pont des turbines actuel est trop vétuste pour une utilisation à long terme. 10 millions d'euros sont investis par le conseil départemental pour construire le nouveau pont. On peut voir les prémices de cela en ce moment avec la coupe d'arbres le long de la rivière. Début avril commencera le gros des travaux et ce pour 12 mois.

Hormis cela, comment s'envisage 2024 ?

Plusieurs projets sont à l'étude. Nous souhaitons notamment la création de chemins de promenade (dans la forêt communale) et de pistes cyclables (du stade au clos Sylvestre) mais aussi la plantation d'arbres pour capter le CO2 et retenir les terres.

Les idées ne manquent pas mais il

faudra co-construire des budgets avec des partenaires pour les voir aboutir. Rendez-vous dans un an pour en reparler ! ■



Cédric SCHWAEDERLE devra patienter pour sa nomination



Richardménil : Xavier Bousert fier de sa petite commune qui a tout d'une grande

Comment les maires décoorent-ils leur bureau ? Avec des tableaux, des livres, des effets plus personnels ? Cet environnement dit-il quelque chose de l' élu ? On vous propose de le découvrir à travers cette rubrique à retrouver chaque dimanche dans L'Est Républicain. Direction Richardménil où Xavier Bousert ne s'est pas vraiment autorisé à personnaliser les lieux qu'il occupe depuis 2014.

La bâtisse aux allures de pavillon est plantée le long de la route départementale - dont les abords sont en cours d'aménagement, histoire « de redonner une âme au centre de la commune ». Pas de folie dans le bureau jaune et orange de Xavier Bousert. Les piles de dossiers sont au cordeau. M. le maire ne s'est entouré d'aucun objet personnel. Il cloisonne. « On est de passage ici. » Trois drapeaux sont plantés à la droite de son fauteuil : tricolore, européen et lorrain. « Je veux qu'on comprenne en entrant que je défends les valeurs de la République. Que sans Europe, on ne serait capable de rien. Et que la Lorraine est notre histoire. » Un autre étendard posé plus loin porte la date anniversaire du centenaire de la Grande Guerre. « Le devoir de mémoire est important. Ce drapeau est sorti à chaque événement. » Au mur : le PLU (plan local d'urbanisme) 2014 de la commune, « un outil de travail » ; une carte de la com'com Moselle et Madon et d'un bout de la Métropole du Grand Nancy, « parce qu'on construit le territoire avec ses voisins ».

Séduit par le côté verdoyant de la commune, Xavier Bousert s'y installe en 1986. Peu de temps après, on le charge de la commission extramunicipale sécurité ouverte aux non élus. De son côté, il s'engage chez les pompiers volontaires « pour être

utile ». Le bénévolat et l'engagement au service des autres font partie de son ADN.

« Les maisons se vendent en deux jours »

En 2008, deuxième sur une liste emmenée par une ancienne adjointe, il est élu. Renonce au fauteuil de maire par manque d'expérience. Nommé premier adjoint par Henri Noirel, il prend en charge des travaux, la sécurité, l'environnement et l'urbanisme. Des domaines qui lui plaisent. Même si sa vie professionnelle, il est alors responsable de production sur un site industriel, est déjà passablement bien remplie. « Il me faut de l'action, j'ai besoin de ça. Tout le temps. Quand je fais de la rando - NDR, il est président d'un club - je ne suis pas dans le groupe, je suis le meneur, celui qui emmène à la découverte d'un point de vue, d'une chute d'eau, d'un château... ». Au cours du mandat, Henri Noirel tombe malade, il le supplée puis lui succède en 2014. Avec enthousiasme. « Richardménil est une ville appréciée de ses habitants. Le cadre y est magnifique, et puis nous sommes à un jet de pierre d'Épinal, Lunéville, le CHRU de Brabois ou Nancy en voiture. Quand la voie bleue emmène directement les cyclistes de nos portes à la place Stan », vante-t-il sans effort. « En ce moment, les maisons se vendent en

deux jours à des prix affolants, de 250 000 € à 400 000 €. »

Championne de la générosité au Téléthon

Revers de la médaille d'une commune bien desservie, l'autoroute qui la coupe dans sa longueur la limite dans aussi son expansion. « Aujourd'hui on cherche à optimiser les dents creuses » La réalisation de l'école Jacques-Prévert, récompensée d'un prix coup de cœur de l'Est Républicain, est une des réussites dont il est le plus fier. « Des architectes d'autres départements viennent la visiter » Victime de son succès, elle doit refuser des élèves de l'extérieur. « Elle est déjà composée de 9 classes, soit deux de plus qu'au départ ! » Plutôt inhabituel pour une commune de 2 436 âmes au dernier recensement, elle a tout d'une grande, avec ses commerces, sa pharmacie, ses professionnels de santé (trois généralistes encore en exercice !) et 28 associations. Richardménil est championne de la générosité, numéro 1 du département au Téléthon en termes de sommes collectées : 24 000 € encore cette année.

« Je ne m'accrocherai pas à mon siège »

Sur les murs du bureau encore, deux Images d'Épinal et quelques traces

du passé, dont un cadastre Napoléon récemment restauré ou encore une toile de 1937 représentant la grande côte de Richardménil. « J'ai moi-même une collection de 90 cartes postales de la ville, commencée bien avant d'être élu » Il le jure : « Je ne m'accrocherai pas à mon siège » Mais il ne cache pas son envie de repartir aux prochaines municipales. « J'ai encore l'énergie, l'envie et je suis bien entouré »

L'équipe municipale compte 19 élus dont deux d'opposition. « Je n'ai pas

d'ambition politique mais les projets se mènent sur plus d'un mandat . » Plusieurs lui tiennent à cœur : un programme immobilier pour seniors non dépendants au Vert Village, une maison de santé pluridisciplinaire sur un terrain privé et une « plaine des sports » avec l'installation d'un pump track.

Le tout va nécessiter de se retrouver les manches et de partir à la pêche aux subventions : la commune doit faire avec 1,7 M€ de budget annuel de fonctionnement. ■



Richardménil est labellisée commune nature. Elle a même décroché 3 libellules, ce qui prouve son engagement pour la préservation de la biodiversité.
Photo Patrice Saucourt

par Valérie Richard





Investissements et demandes de subventions au conseil

Lors du premier conseil de l'année, une dizaine de délibérations ont été votées à l'unanimité. Les priorités restent budgétaires comme souvent dans les petites communes.

► Il est question du remplacement de luminaires cathodiques par des plafonniers à LEDs dans les préaux des écoles et de la salle polyvalente pour une valeur de 8 551 € HT dont 2 565 € de demande de subventions auprès de l'État dans le cadre d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

► Le projet d'aménagement de la zone de loisirs de la Fontaine du Chêne via des installations de structures pour les enfants de 3 à 12 ans a été entériné. Les crédits alloués à ce projet seront prévus au budget primitif 2024.

► Dans la même veine, le projet de réfection des courts de tennis a été validé. En effet, la transformation d'un terrain en court de padel va occasionner des travaux importants et il serait opportun d'utiliser ce chantier pour réaliser en même temps la rénovation des autres terrains. Sur les 56 765 € HT du devis pour ce

chantier, une demande de subvention de 22 882 € auprès du fonds de soutien aux investissements communaux de la Com'com a été votée. La commune participerait à hauteur du même montant.

► Après un excédent de fonctionnement de 4 929 € en 2023, le CCAS se voit attribuer le versement d'une subvention de 2 500 € par le conseil municipal.

► Mme Troha a été élue 3e adjointe suite à la volonté de l'équipe municipale de créer ce poste. ■



Meurthe-et-Moselle. À Frolois, au sud de Nancy, le foyer rural poursuit son engagement pour un village en transition



Les plantations d'arbres et de haies sur la commune se poursuivent avec de nombreux villageois motivés. - Les plantations d'arbres et de haies sur la commune se poursuivent avec de nombreux villageois motivés.

À Frolois, au sud de Nancy, le foyer rural poursuit son engagement pour un village en transition. Après les plantations de haies, bouturages et autres mises en pot, il convient de trouver des familles d'accueil qui surveilleront les plants qui trouveront ensuite leur place dans un autre projet de haie ou de verger. Tout le monde met la main à la pâte...

Les écoles ont participé également aux initiations et aux plantations.

Ces actions sont réalisées conjointement avec les agriculteurs de la commune. La plantation de haies ou de fruitiers se fait sur les espaces agricoles et communaux. Le foyer rural, en lien avec la chambre d'agriculture, peut accompagner les agriculteurs propriétaires dans l'obtention des subventions pour arborer les parcelles.

L'entraide au cœur des projets de transition

La transition, c'est aussi le compostage ! Il implique de trouver des bénévoles pour s'occuper des composteurs publics qui vont être installés sur la commune. Les formations dispensées précédemment ont permis aux villageois de s'initier au compostage.

L'entraide est aussi au cœur des projets. Le prêt de matériel entre voisins est une démarche à entreprendre. L'idée est d'ouvrir un fichier qui recense les matériels et leurs propriétaires pour trouver à côté de chez soi l'équipement qui manque pour des travaux.

L'équipe du foyer rural est active sur toutes ces actions engagées et les villageois sont nombreux à accompagner ces initiatives qui renforcent également les liens communaux.



Veiller à la bonne cohabitation entre pêcheurs et promeneurs

Plusieurs points importants ont été votés lors du dernier conseil municipal. Deux ont particulièrement retenu l'attention des élus : le rachat par la commune de la chapelle Notre-Dame-du-Fer, et la cohabitation promeneurs pêcheurs avec la relance de l'activité pêche autour des étangs.

Parmi les sujets au menu du conseil, le projet municipal de sécuriser l'entrée de Chaligny, au niveau du carrefour route de Maron/Libération fait l'objet d'une convention de gestion avec le département de Meurthe-et-Moselle (le CD 909 est une route départementale). Celle-ci a été validée par le conseil. Les travaux à réaliser sont actuellement à l'étude.

► D'autre part, la mairie va prochainement signer l'acquisition de la maison Moine/Py/Fournier et ses terrains, pour y construire la future école. Elle ouvre à cet effet une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €.

► Gros sujet de bataille, la chapelle Notre-Dame-du-Fer sera finalement rachetée par la commune, pour la somme de 50 000 € payables en 2024 et 2025. La communauté de com-

munes participerait pour moitié à cette acquisition dans le cadre du pacte fiscal. Une fois l'acquisition effectuée, la mairie sollicitera l'aide de la fondation du Patrimoine pour financer des travaux de rénovation.

► Une récente association de pêcheurs de Chaligny s'est constituée pour relancer l'activité pêche aux abords des étangs de Chaligny et s'occuper de leur entretien en collaboration avec la mairie (nettoyage des abords, faucardage des algues, alevinage...) « afin de contenter tous les pêcheurs ». Un débat a lieu, certains conseillers présents regrettant la coupe de trop de roseaux, abris des colverts et autres poules d'eau, et l'abattage d'arbres apparemment non malades. Le premier adjoint, Emmanuel Schneider, engage la municipalité à être « attentive à ce qu'il puisse y avoir cohabitation entre les

pêcheurs et les promeneurs ». Les cartes de pêches sont gérées en régie par la mairie. Une modification de leurs tarifs, inchangés depuis plusieurs années est votée : pêcheur non chalinéen 35 €, pêcheur chalinéen 25 €, à la journée 10 € et gratuité pour les pêcheurs de moins de 16 ans.

► Enfin, une prime pouvoir d'achat est votée, à titre exceptionnel, pour le personnel municipal. ■



La municipalité va veiller à ce que dans la zone des étangs, la cohabitation soit possible entre promeneurs et pêcheurs.





MEURTHE-ET-MOSELLE – MEURTHE-ET-MOSELLE

Quand la bière joue la carte environnementale

Lancée l'an dernier dans la région, l'opération Brasseries vise à accompagner une quinzaine de brasseries artisanales vers une gestion plus écoresponsable de leur processus de fabrication. À Xeulley, la brasserie Chop'In a été retenue pour faire partie de cette aventure.

Il avoue lui-même qu'il y a six ou sept ans, il ne buvait pas de bière... Mais Guillaume Simon s'est mis à apprécier cette boisson au point de décider de faire sa propre bière. « Je trouvais que c'était moins cher de la fabriquer moi-même », explique le Meurthe-et-Mosellan. « Des amis, la famille m'en demandaient et cette demande a fait qu'on a lancé cette brasserie. »

Et voilà comment est née la brasserie artisanale La Chop'In à Xeulley, au sud de Neuves-Maisons, un beau jour de 2019...

« J'ai saisi cette opportunité car c'était une aide à se développer »

Un peu moins de quatre ans plus tard, cette brasserie artisanale produit 65 hectolitres de bières en proposant une quinzaine de références mais vise à terme les 200 hectolitres à l'horizon 2029.

Un développement qui va rimer avec environnement. Eh oui, la brasserie meurthe-et-mosellane a été retenue l'an dernier pour faire partie de l'opération Brasseries.

Lancée par la chambre de métiers et de l'artisanat du Grand Est avec l'appui de la Région, cette opération pilote a pour but d'accompagner un panel de brasseries artisanales du territoire dans leur transformation environnementale. « J'ai saisi cette opportunité car c'était une aide à se dé-

velopper », admet Guillaume Simon.

« Je n'ai que des fournisseurs du Grand Est pour les produits comme le miel, la bergamote, le safran, la mirabelle »

Le Meurthe-et-Mosellan s'est lancé avec d'autant plus d'enthousiasme que la question environnementale est déjà au cœur de ses préoccupations à travers son métier d'animateur environnement dans une entreprise qui extrait les granulats.

Du houblon sauvage récolté à la main

Du coup, il n'a eu aucun mal à mettre cette question au service de son activité secondaire de brasseur. « Du fait de mon activité principale, j'essaie de réfléchir à chaque étape de la fabrication en me demandant comment limiter ma consommation en énergie et en consommables », explique-t-il.

D'où une série de gestes écoresponsables dans le process... « Je n'ai que des fournisseurs du Grand Est pour les produits comme le miel, la bergamote, le safran, la mirabelle », détaille-t-il. « Je récupère aussi les eaux de refroidissement, de pluie, de lavage pour réutilisation, j'utilise du houblon sauvage récolté à la main dans les Vosges, j'ai une distribution en circuit court sans ou avec très peu d'intermédiaires, j'utilise des drêches (résidus du brassage des céréales, N.D.L.R.) en alimentation animale et/ou compost. »

L'opération Brasseries lui permettra de creuser un peu plus encore ce sillon et d'obtenir des subventions pour l'acquisition de nouveaux matériels, comme une station de nettoyage assainissement CIP et une embouteilleuse.

Quinze autres brasseries retenues pour l'opération Brasseries

Ce lundi matin, une première réunion de pilotage avait lieu dans les ateliers de La Chop'In à Xeulley pour faire un point d'étape un an environ après le lancement de l'opération.

Une réunion de ce type est prévue dans les quinze autres brasseries de la région retenues pour l'opération Brasseries. Avec celle-ci, la bière joue clairement la carte environnementale. ■



Gérant de la Chop'In à Xeulley, Guillaume Simon produit 65 hectolitres de bière chaque année. Objectif ? Atteindre les 200 hectolitres à l'horizon 2029. Avec un process respectueux du développement durable. Photo Patrice Saucourt

par Anthony Guille



Bibliothèque : les enfants découvrent des histoires à l'heure du conte

Le groupe d'enfants venu assister à l'heure du conte à la bibliothèque locale est resté très attentif durant la lecture. Les petits du centre des Bainvi'loups ont profité de la sortie. Les deux bénévoles, Mireille et Cathy, avaient choisi des histoires de chats : chats noirs, chats blancs, chats de toutes les couleurs. Des his-

toires tirées de livres qu'on peut trouver et emprunter à la bibliothèque. Un kamishibai, petit théâtre de table, aidait à varier les plaisirs et soutenait les conteuses dans la narration de leurs histoires. Un atelier de fabrication de chats en papier découpé et un petit goûter ont terminé la matinée. ■



Des histoires captivantes.



Un atelier pour réaliser des pièges à frelons asiatiques va avoir lieu

Avant que les beaux jours ne reviennent, un groupe d'apiculteurs locaux s'est réuni en mairie pour discuter d'un plan d'action afin de lutter contre les frelons asiatiques. Un atelier de piégeage sera organisé vendredi 16 février.

À l'initiative du maire de Maron et d'un groupe d'apiculteurs de la commune, la lutte contre le frelon asiatique s'intensifie.

En effet, des apiculteurs des environs se sont joints au groupe préalablement formé. Le frelon asiatique, espèce invasive, représente une menace sérieuse : une colonie d'environ 10 000 individus peut engendrer, pour le printemps suivant, 10 à 15 reines fécondées, chacune capable de fonder une nouvelle colonie.

La progression de cette colonisation sur le territoire est estimée à 80 km par an.

Les ruchers constituent une source d'alimentation idéale pour ces prédateurs : miel à volonté et abondance d'abeilles. Les barbecues attirent également ces insectes.

Premiers témoins de ce phénomène, les apiculteurs se mobilisent largement comme l'un, de Maron, qui a

capturé plusieurs centaines de frelons en août dernier. Il a vu son pommier, pourtant abondamment fructifié cette année, être dévasté.

Des fonds européens sollicités

Thierry Weyer, vice-président de la communauté de communes, est très sensible à cette problématique. Il affirme : « Nous avons comme responsabilité de protéger nos concitoyens de la proximité de nids avec les lieux publics ou les habitations. » Des fonds européens seront sollicités pour soutenir la mobilisation du réseau né à Maron et étendre cette action bien au-delà, en associant les communautés de communes, les communes et la population.

Face à l'urgence et avec pragmatisme, il est crucial d'agir dès que les températures atteignent 14 ou 15 degrés : c'est le moment précis pour piéger les reines fondatrices, durant 4 à 6 semaines et éviter leur dissémination.

Le 16 février prochain, un atelier de coréalisation de pièges sélectifs, c'est-à-dire ne capturant que les frelons asiatiques, sera organisé. Toute personne capable de réaliser le piégeage, armée de quelques conseils et préconisations, est la bienvenue.

« Nous savons qu'éradiquer le frelon asiatique n'est pas à notre portée. Mais limiter sa présence et sa pression, oui, si nous agissons de concert, à proximité de nos habitations », conclut un responsable. ■



Le groupe de parole, composé de représentants politiques et d'apiculteurs, entre autres, cherche des solutions à l'invasion des frelons asiatiques.



ACTUALITÉS DIVERSES

Le parc industriel Moselle Rive Gauche a poussé sur une ancienne friche

« Ce sont des anciennes friches industrielles qui retournent à l'industriel » Au bout du fil, Cyril Jolliot, le responsable du développement économique à la communauté de communes Moselle et Madon, a planté le décor en une phrase... Avant que la communauté de communes ne rachète cette zone de 17 hectares en 2008 pour y implanter le Parc industriel Moselle Rive Gauche, cette friche située à Messein était un ancien crassier, c'est-à-dire un lieu où on déposait les déchets du minerai dans les usines métallurgiques. « En 2008, on n'a pas "tapé" dans les zones forestières ou agricoles mais on a réutilisé les friches existantes », poursuit Cyril Jolliot, « à l'époque c'était une démarche assez peu commune ».

Site industriel « clé en mains »

Un peu plus de quinze ans plus tard, le pari est gagné. Le site s'est construit un présent dynamique et un avenir prometteur en accueillant une dizaine d'entreprises comme Phénomén , Colas , Cogesud , Alfa Découpe ou encore Aloxe.

En novembre dernier, cette société y a même implanté la plus grande usine de plastique PET recyclé de France . « Au sein de ce parc, on a aussi un parc artisanal qui comporte de plus petites parcelles, de 1000 à 4000 m² », reprend Cyril Jolliot. De quoi attirer les sociétés de différentes tailles.

Prochainement, le Parc va aussi accueillir une société dans le secteur de la métallerie et une autre dans le gros-œuvre. Le signe d'une certaine attractivité, renforcée par le label « site industriel clé en mains » accor-

dé dans le cadre de Territoires d'industries.

Ce label, créé par l'Etat, vise à recenser des sites propices à l'installation, dans des délais fiables et maîtrisés, de nouvelles activités industrielles.

Un atout indéniable pour le site de Messein. ■



La société Aloxe a implanté dans le parc sa nouvelle usine de production de PET recyclé. La plus grande de France. Photo Jean-Christophe Vincent

par A. g.

